

Consommations des dispositifs médicaux implantables en sus par code LPP

2011 à 2017

DONNEES MOBILISEES :

Champ : MCO

Source des données : FICHCOMP DMIP, RSFA-P « Prestations hospitalières prothèses »

Période couverte : de 2011 à 2017

METHODE DE CALCUL FICHCOMP DMIP

CRITERE DE SUPPRESSION

- Si Nombre DMI = 0 et prix d'achat \geq 0
- Si Nombre DMI < 0 ou prix d'achat < 0

VERIFICATION DE L'APPARTENANCE A LA LISTE EN SUS

On récupère le mois et l'année de pose du DMI. Si ces données sont à vide, par défaut, on utilise le mois et l'année de sortie du RSA. Ensuite, on vérifie que le DMI appartient bien à la liste en sus durant cette période. Si ce n'est pas le cas, on classe ces données en ERREUR. Pour les données de l'année N, si l'année d'administration est différente de N ou de N-1, on classe également ces données en ERREUR.

AFFECTATION EN ERREUR

- Codes DMI erronés (à vide ou indéterminés)
- DMI posés hors période d'appartenance à la liste en sus

METHODE DE CALCUL RSFA-P

CRITERE DE SUPPRESSION

- Si Nombre DMI = 0 ou Nombre DMI = . ou montant facturé = .

VERIFICATION DE L'APPARTENANCE A LA LISTE EN SUS

On utilise le mois et l'année de sortie du RSA pour vérifier si le DMI appartient bien à la liste en sus durant cette période. Si ce n'est pas le cas, on classe ces données en ERREUR.

AFFECTATION EN ERREUR

- Codes DMI erronés (à vide ou indéterminés)
- DMI posés hors période d'appartenance à la liste en sus